

Le démagogue et la PME

Posté le : 13 avril 2013 15:07 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Attitudes

Le démagogue est un certain Jean-Louis Destans, énarque, député socialiste de l'Eure. Pressé par la direction de son parti et par les équipes de l'Elysées de faire valoir aux entreprises que la « boîte à outils » du président Hollande est un merveilleux cadeau qu'on leur fait, il envoie, sous en-tête de l'Assemblée Nationale et aux frais du contribuable, une circulaire selon laquelle « les entreprises sont la priorité de la puissance publique » et peuvent se saisir de mécanismes « particulièrement simples d'accès ». Il s'agit naturellement de tout l'attirail de mesures artificielles prises en urgence après qu'un choc fiscal hystérique ciblé sur les entrepreneurs et les investisseurs eût arrêté net l'économie en septembre-octobre 2012 :

- Le CICE : le crédit d'impôt compétitivité emploi,
- La BPI : la banque publique d'investissement
- Le CIR : crédit impôt recherche et le JEI : statut des jeunes entreprises innovantes
- Le Contrat de Génération (sans sigle. Dommage ! Avec Contrat Génération Travail, on aurait eu CGT ce qui aurait passionné les patrons).

On sait que le gouvernement a prélevé entre 25 et 40 milliards d'euros sur les entreprises avant d'envisager d'en rendre une partie avec le CICE, sous des formes absurdes.

La BPI est la fusion de deux organismes existants et dont la vice-présidente est l'ex-compagne du président de la république, vice-présidente dont les investissements, en tant que présidente de la région Poitou Charente, ont été pratiquement tous perdus. Népotisme et nullité réunis en bouquet, cela vous classe tout de suite une politique.

Le CIR existait déjà.

Le contrat de génération est une usine à gaz qui donne de l'argent public pour créer des binômes entre un jeune et un vieux. Effet d'affichage politique sans rationalité économique.

Les quatre mesures sont la marque indélébile d'une énararchie compassionnelle qui vous vole votre montre, la porte ostensiblement, et entend vous donner l'heure, à ses conditions et pourvu qu'on lui dise merci.

Comment le Monopoly grotesque imaginé par le leader méprisé de ce que la presse appelle désormais ouvertement un groupe de ripoux socialistes, est-il apprécié par les PME ?

Voici la réponse du patron d'une PME de Saint-Pierre de Bailleul, M. Hughes Leblanc, visiblement insensible à la compassion des énarques qui nous gouvernent:

« Monsieur le député,

J'accuse réception de votre lettre et vous remercie pour votre sollicitude. Je serais tenté de vous répondre comme les bourgeois de Calais visités par Louis XIV et à qui celui-ci demandait ce qu'il pouvait faire pour eux : « SURTOUT, SIRE, NE FAITES RIEN ».

Quand on voit le rapport qualité prix des services rendus par la mafia Parlementaires +

Fonctionnaires + Syndicats, on a tendance à vouloir changer de fournisseurs.

Jugez le résultat :

- La France a des coûts de fonctionnement dépassant de 20% ses revenus
- Avec les 35 heures, les 5 semaines de congés payés, la retraite à 60 ans, la France est la risée de la terre entière.
- Un nombre de fonctionnaires double, par habitant, de celui des Allemands

Ce que propose Monsieur le Président de la République :

- Augmentation de 65.000 du nombre des fonctionnaires
- Création de 150.000 postes de jeunes aides fonctionnaires (sans formation)

Quant à vos usines à gaz, crédit d'impôt, banque d'état etc.

Remisez-les simplement et diminuez :

- Les charges sociales (les plus élevées du monde)
- L'impôt

MEFIEZ VOUS DE LA COLERE DU PEUPLE (DANTON)

Meilleures salutations »

Ruiner les gens et leur tendre quelques-unes des pièces volées pour qu'ils vous lèchent la main est une attitude déplorable et un détournement de la République par ce qu'il faut bien appeler aujourd'hui des incapables malintentionnés dont l'honnêteté est douteuse.

Puisqu'on évoque aujourd'hui la question des incompatibilités avec la fonction d'élu, la première mesure à prendre et d'interdire qu'on puisse être élu dans une assemblée ou membre d'un exécutif qui fixe votre rémunération. Ce qui veut dire que tout fonctionnaire ne peut être éligible au Sénat, à l'Assemblée nationale, qu'après avoir démissionné de la fonction publique.

Adieu les Hollande, Aubry, Ayrault, Moscovici, Eckert, Fabius, Royal, Destans, Juppé, et tous ceux qui croient qu'ils doivent compléter leur concours de l'ENA ou compenser l'ennui de leur fonction administrative par une compétition politique « à qui volera le plus le citoyen », pour son bien naturellement. Voir deux excellences de préau d'école comme MM. Ayrault, professeur d'allemand, et Eckert, professeur de maths, s'occuper, sous la direction d'un membre de la Cour des Comptes qui n'a, lui, jamais exercé le moindre travail statutaire (pourtant bien modeste), à « dynamiser » avec des gadgets administratifs et fiscaux, les entreprises qu'ils se sont employées à ruiner, n'amusera que ceux que l'effondrement français excite.

En tout cas, on le voit bien : cela n'amuse pas les patrons de PME.